

Conditions d'accès

⊗ Personne titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III (BTS, DUT, DEUG, DEUST...).

⊗ Admission après étude du dossier d'inscription et tests de sélection (début juin).

Financement de la formation

Pour les salariés :

Congé Individuel de Formation possible à voir avec l'OPCA de la branche concernée.

Pour les demandeurs d'emploi :

CIF CDD, financement par la Région d'origine, financement personnel.



Contact et renseignements



CFPPA de Sées
Formations pour adultes



*CFPPA de Sées**
8 avenue de Tonisvorst
61500 Sées

Tél : 02 33 28 71 59

[*cfppa.sees@educagri.fr*](mailto:cfppa.sees@educagri.fr)

[*www.cfppa-sees.com*](http://www.cfppa-sees.com)



*Organisme de formation référencé au DATADOCK et certifié QUALICERT RE/VIV/O3, habilité par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



CFPPA de Sées
Formations pour adultes

BTSA
Gestion et Protection de la Nature
Formation Continue



Animation Nature et
Education à l'Environnement et au
Développement Durable

1 diplôme, une double compétence

Le BTSa Gestion et Protection de la Nature est une formation qualifiante de niveau III. Il offre à ses titulaires la double compétence pour intervenir dans deux domaines :

⊗ **Gestion des espaces naturels :**

Il applique les préconisations de gestion de milieux : entretien, restauration, réhabilitation, protection, aménagement. Il intervient en milieu naturel, agricole, forestier, aquatique...

⊗ **Valorisation du patrimoine :**

Il intervient auprès de différents publics, dans différents contextes et met en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Les débouchés

Différents métiers :

- ⊗ Animateur nature.
- ⊗ Animateur du patrimoine.
- ⊗ Éducateur à l'environnement et au développement durable.
- ⊗ Gestionnaire d'espaces naturels.
- ⊗ Technicien de chantier.
- ⊗ Technicien rivières.

Dans différentes structures :

- ⊗ Associations d'EEDD (CPIE, Clubs CPN...).
- ⊗ Collectivités.
- ⊗ Parcs Naturels Régionaux.
- ⊗ Réserves Naturelles.
- ⊗ Conservatoires des Espaces naturels.

Déroulement de la formation

De septembre à juin, 1322 heures de formation réparties comme suit :

- ⊗ 1042 heures en centre.
- ⊗ 280 heures en structure professionnelle.

Des cours **théoriques**.

Des cours **pratiques** (sorties terrain).

Des montages de **projets** (classe verte, intervention scientifique, chantiers...).

Des **stages d'immersion** en classes entières sur différents milieux.



Les contenus de la formation

Une formation basée sur la pédagogie de projet. Un important volume horaire est réservé à la conduite de projets dans lesquels les étudiants participent activement.

« Plus que le résultat, c'est le chemin parcouru qui est formateur »

Modules de formation :

- ⊗ Expertises naturalistes.
- ⊗ Gestion de la nature et concertation territoriale.
- ⊗ Opération de génie écologique.
- ⊗ Animation d'un public.
- ⊗ Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels.
- ⊗ Mises en œuvre de projets de gestion, valorisation et de préservation de la nature.
- ⊗ Activités pluridisciplinaires
- ⊗ Formation en milieu professionnel.

Disciplines enseignées :

- ⊗ Biologie, écologie.
- ⊗ Aménagement.
- ⊗ Agronomie.
- ⊗ Économie de l'environnement.
- ⊗ Méthodologie de projet.
- ⊗ Approche territoriale.
- ⊗ Animation.
- ⊗ Accompagnement au projet.
- ⊗ Projets tutorés.